

**AVIS DES SOCIETES****ETATS FINANCIERS DEFINITIFS****Société Assurances HAYETT**

Siège social : Immeuble COMAR, Avenue Habib Bourguiba – 1001 Tunis

La société Assurances HAYETT publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2012 tels qu'ils vont être soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 03 mai 2013. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes : Fayçal DERBEL

**ACTIF DU BILAN AU 31 / 12 / 2012**

A C T I F	Exercice 2 0 1 2			Exercice 2 0 1 1
	Montant Brut	Amort & Prov	Montant Net	Montant Net
<b>AC1 Actifs incorporels</b>				
AC12 Concessions, brevets, licences, marques	732 666	440 404	292 262	91 237
AC14 Acomptes versés	545 146	0	545 146	430 838
	<b>1 277 812</b>	<b>440 404</b>	<b>837 408</b>	<b>522 075</b>
<b>AC2 Actifs corporels d'exploitation</b>				
AC21 Installations techniques et machines	678 906	488 073	190 834	102 834
AC22 Autres installations, outillage et mobilier	26 418	23 252	3 165	4 032
	<b>705 324</b>	<b>511 325</b>	<b>193 999</b>	<b>106 866</b>
<b>AC3 Placements</b>				
AC31 Terrains et constructions				
AC312 Terrains et constructions d'exploitation (Actions des sociétés immobilières)	3 590 846	265 223	3 325 623	3 366 054
AC33 Autres placements financiers				
AC331 Actions, autres titres à revenu variable et part dans des FCP	13 263 918	523 833	12 740 085	10 302 222
AC332 Obligations et autres titres à revenu fixe	123 734 755		123 734 755	107 485 181
AC334 Autres prêts	2 974 872		2 974 872	2 315 310
AC336 Autres	1 000		1 000	1 000
	<b>143 565 391</b>	<b>789 056</b>	<b>142 776 335</b>	<b>123 469 768</b>
<b>AC6 Créances</b>				
AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe				
AC611 Primes acquises et non émises et primes à annuler	-156 159		-156 159	-124 868
AC612 Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	3 696 158	56 788	3 639 369	3 430 325
AC62 Créances nées d'opérations de réassurance	20 786		20 786	7 107
AC63 Autres créances				
AC631 Personnel	10 720	19 611	-8 892	-4 804
AC632 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	4 154 571		4 154 571	3 031 818
AC633 Débiteurs divers	22 323		22 323	54 664
	<b>7 748 399</b>	<b>76 400</b>	<b>7 671 999</b>	<b>6 394 242</b>
<b>AC7 Autres éléments d'actifs</b>				
AC71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	926 393		926 393	2 538 340
AC72 Charges reportées				
AC721 Frais d'acquisitions reportés	1 201 477		1 201 477	825 726
AC73 Comptes de régularisation Actif				
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus	4 621 514		4 621 514	4 114 443
AC733 Autres comptes de régularisation	2 579 161		2 579 161	2 085 773
AC75 Autres	23 827		23 827	7 316
	<b>9 352 372</b>	<b>0</b>	<b>9 352 372</b>	<b>9 571 597</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>162 649 298</b>	<b>1 817 184</b>	<b>160 832 113</b>	<b>140 064 548</b>

<b>CAPITAUX PROPRES ET PASSIF DU BILAN AU 31 / 12 / 2012</b>		
	<b>Exercice 2 0 1 2</b>	<b>Exercice 2 0 1 1</b>
<b>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>	<b>Montant Net</b>	<b>Montant Net</b>
<b>Capitaux propres</b>		
CP1 Capital social ou fonds équivalent	6 000 000	6 000 000
CP2 Réserves et primes liées au capital	5 270 033	4 151 010
<b>Total capitaux propres avant résultat de l'exercice</b>	<b>11 270 033</b>	<b>10 151 010</b>
CP6 Résultat de l'exercice	1 583 745	1 719 023
<b>Total capitaux propres avant affectation</b>	<b>12 853 778</b>	<b>11 870 033</b>
<b>Passifs</b>		
<b>PA2 Provisions pour autres risques et charges</b>		
PA23 Autres Provisions	200 000	200 000
	<b>200 000</b>	<b>200 000</b>
<b>PA3 Provisions techniques brutes</b>		
PA320 Provisions d'assurance vie	137 242 214	120 124 686
PA330 Provision pour sinistres (vie)	2 830 506	1 392 004
PA340 Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (vie)	2 724 975	2 753 145
PA360 Autres provisions techniques (vie)		
	<b>142 797 696</b>	<b>124 269 835</b>
<b>PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires</b>		
<b>PA6 Autres dettes</b>		
PA61 Dettes nées d'opérations d'assurance directe	1 262 417	909 124
PA62 Dettes nées d'opérations de réassurance		
PA622 Autres	179 726	168 938
PA63 Autres dettes		
PA632 Personnel	10 557	16 449
PA633 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	1 426 657	1 024 190
PA634 Créiteurs divers	482 946	324 644
	<b>3 362 303</b>	<b>2 443 344</b>
<b>PA7 Autres passifs</b>		
PA71 Compte de régularisation Passif		
PA712 Autres comptes de régularisation Passif	1 618 336	1 281 336
	<b>1 618 336</b>	<b>1 281 336</b>
<b>Total du passif</b>	<b>147 978 335</b>	<b>128 194 515</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DU PASSIF</b>	<b>160 832 113</b>	<b>140 064 548</b>

<b>ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE VIE AU 31 / 12 / 2012</b>					
Notes	2012			2011	
	Opérations brutes	Cessions et/ou rétrocessions	Opérations nettes	Opérations nettes	
<b>PRV1 Primes</b>					
PRV11 Primes émises et acceptées	+	27 177 655	574 582	26 603 072	22 677 022
		27 177 655	574 582	26 603 072	22 677 022
<b>PRV2 Produits de placements</b>					
PRV21 Revenus des placements	+	7 718 306		7 718 306	6 924 486
PRV23 Reprise de corrections de valeur sur placements	+	501 025		501 025	211 118
PRV24 Profits provenant de la réalisation des placements et de change	+	178 727		178 727	44 487
		8 398 058	0	8 398 058	7 180 091
TOTAL 1		35 575 712	574 582	35 001 130	29 857 113
<b>PRV4 Autres produits techniques</b>					
	+	16 490		16 490	8 495
		16 490	0	16 490	8 495
<b>CHV1 Charges de sinistres</b>					
CHV11 Montants payés	-	6 988 466	144 224	6 844 242	6 377 225
CHV12 Variation de la provision pour sinistres	-	1 410 333		1 410 333	-349 985
		8 398 798	144 224	8 254 575	6 027 240
TOTAL 2		8 382 309	144 224	8 238 085	6 018 745
<b>CHV2 Variation des autres provisions techniques</b>					
CHV21 Provision d'assurance vie	-	17 138 160		17 138 160	15 430 111
CHV22 Autres provisions techniques	-	-20 632		-20 632	-55 455
		17 117 528	0	17 117 528	15 374 655
<b>CHV3 Participation aux bénéfices et ristournes</b>					
	-	2 643 430	230 934	2 412 496	2 245 361
		2 643 430	230 934	2 412 496	2 245 361
<b>CHV4 Frais d'exploitation</b>					
CHV41 Frais d'acquisition	-	3 575 791		3 575 791	2 968 423
CHV42 Variation du montant des Frais d'acquisition reportés	-	-375 751		-375 751	116 165
CHV43 Frais d'administration	-	956 935		956 935	780 041
CHV44 Commissions reçues des réassureurs	+		118 907	118 907	118 475
		4 156 976	118 907	4 038 068	3 746 155
TOTAL 3		23 917 934	349 841	23 568 093	21 366 172
<b>CHV9 Charges de placements</b>					
CHV91 Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêt	-	96 577		96 577	53 801
CHV93 Pertes provenant de la réalisation des placements	-	96 410		96 410	202 161
TOTAL 4		192 987	0	192 987	255 962
<b>CHV10 Moins values non réalisées sur placements</b>					
TOTAL 5		0	0	0	0
<b>CHNT2 Produits de placements alloués, transférés à l'état de résultat</b>					
	-	624 989		624 989	587 047
TOTAL 6		624 989	0	624 989	587 047
<b>RTV RESULTAT TECHNIQUES DE L'ASSURANCE VIE</b>					
		2 457 494	80 517	2 376 977	1 629 187

<b>ETAT DE RESULTAT AU 31 / 12 / 2012</b>			
	Notes	2 012	2 011
<b>RTV Résultat technique de l'assurance vie</b>	+	2 376 977	1 629 187
		<b>2 376 977</b>	<b>1 629 187</b>
<b>PRNT3 Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat</b>	+	624 989	587 047
		<b>624 989</b>	<b>587 047</b>
<b>CHNT1 Charges des placements (assurance non vie)</b>			
CHNT12 Correction de valeur sur placements	-	725 785	244 795
CHNT13 Pertes provenant de la réalisation des placements et de changes	-	34	177
		<b>725 818</b>	<b>244 971</b>
<b>PRNT2 Autres produits non techniques</b>	+	12 506	199 955
		<b>12 506</b>	<b>199 955</b>
<b>CHNT3 Autres charges non techniques</b>	-	113 197	69 855
		<b>113 197</b>	<b>69 855</b>
<b>Résultat provenant des activités ordinaires</b>		<b>2 175 456</b>	<b>2 101 362</b>
<b>CHNT4 Impôt sur le résultat</b>	-	591 711	382 339
		<b>591 711</b>	<b>382 339</b>
<b>Résultat provenant des activités ordinaires après impôts</b>		<b>1 583 745</b>	<b>1 719 023</b>
<b>PRNT4 Gains extraordinaires</b>	+	0	0
<b>CHNT5 Pertes extraordinaires</b>	-	0	0
<b>Résultat extraordinaire</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>1 583 745</b>	<b>1 719 023</b>
<b>CHNT6/PRNT5 Effets des modifications comptables (nets d'impôts)</b>	+	0	0
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE APRES MODIFICATIONS COMPTABLES</b>		<b>1 583 745</b>	<b>1 719 023</b>

<b>ETAT DE FLUX DE TRESORERIE AU 31 / 12 / 2012 ( METHODE DIRECTE )</b>		
Notes	2 0 1 2	2 0 1 1
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>		
* Encaissements des primes reçues du réseau	+ 25 189 349	20 751 748
* Encaissements des primes acceptations	+	16 332
* Décaissements des primes pour les cessions	- 236 786	213 918
* Sommes versées pour paiement des sinistres ( Rachat, Rentes et Capitaux échus )	- 8 927 489	8 257 336
* Sommes versées pour les sinistres ( Acceptations )	-	
* Encaissements des sinistres pour cessions	+ 36 697	32 840
* Commissions versées aux intermédiaires	- 1 624 356	1 296 671
* Commissions reçues sur les cessions	+ 122 580	14 125
* Commissions versées sur les acceptations	-	-29 399
* Somme versées aux fournisseurs et au personnel	- 2 663 454	2 930 346
* Variation des dépôts auprès des cédantes	+	
* Variation des espèces reçues des cessionnaires	+	
* Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	- 15 777 508	17 729 393
* Encaissements liés à la cession de placements financiers	+ 2 608 087	2 456 672
* Produits financiers reçus	+ 7 261 726	5 877 104
* Taxes sur les assurances versées au Trésor	-	
* Impôts sur les bénéfices payés	- 1 391 055	-1 395 901
* Autres mouvements	- 5 988 312	-1 619 487
<b>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</b>	<b>-1 390 522</b>	<b>1 765 943</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements</b>		
* Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	- 268 642	474 666
* Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	+	
* Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation	- 23 331	116 624
* Encaissements provenant de la cession de terrains et constructions destinés à l'exploitation	+	
* Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	-	
* Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	+	
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</b>	<b>-291 974</b>	<b>-591 290</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
* Encaissements suite à l'émission d'actions	+	
* Dividendes et autres distributions	-	
* Encaissements provenant d'emprunts	+	
* Remboursements d'emprunts	-	
* Variation des ressources spéciales	+	
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Incidence des variations de taux de change sur les liquidités ou équivalents de liquidités</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Variation de Trésorerie</b>	<b>-1 682 495</b>	<b>1 174 653</b>
<b>Trésorerie de début d'exercice</b>	<b>2 533 256</b>	<b>1 358 603</b>
<b>TRESORERIE DE FIN D'EXERCICE</b>	<b>850 761</b>	<b>2 533 256</b>

# NOTES AUX ETATS FINANCIERS

## I. Principes et méthodes comptables

Les principes et méthodes retenus pour la préparation et la présentation des états financiers de la société au 31/12/2012 sont ceux définis par le Système Comptable des Entreprises et notamment par les normes NCT 26 à NCT 31.

Les mouvements et les positions comptables sont exprimés en dinar tunisien. Les opérations traitées au cours de l'exercice et ayant pour contre partie une devise étrangère (principalement les opérations de réassurance), sont constatées sur la base du cours de change du jour de l'opération.

### ➤ Les postes du bilan

#### 1. Actifs incorporels

Ce poste enregistre les investissements de recherche et de développement, les concessions, brevets, licences, logiciels et marques ainsi que les fonds commerciaux acquis par la société.

#### 2. Actifs corporels d'exploitation

Ce poste enregistre les installations, agencements et aménagements, le matériel de transport, le matériel de bureau et informatique ainsi que le mobilier de bureau. Par dérogation à la norme comptable NCT 5, les actifs corporels d'exploitation font l'objet d'amortissements annuels aux taux suivants :

Matériel de transport : 20 %  
Mobilier de bureau : 20 %  
Matériel de bureau : 20 %  
Agencements, aménagements et installations : 15 %  
Matériel informatique : 33.33 %  
Logiciels : 33.33 %

#### 3. Placements

##### 3.1. Placements immobiliers

Les placements immobiliers regroupent :

- Les terrains non construits,
- Les immeubles hors exploitation (immeubles de rapport),
- Les parts des sociétés à objet foncier non cotées,

Les placements immobiliers sont inscrits au bilan à leur coût de revient, hors frais d'acquisition, d'impôts et taxes récupérables et augmentés des travaux de construction et d'amélioration, à l'exclusion des travaux d'entretien proprement dits.

Les placements immobiliers ont été évalués à leur coût de revient, minoré des amortissements (pour les biens amortissables), des provisions pour dépréciation, lorsque la dépréciation présente un caractère durable mais pas irréversible et d'une correction de valeur, lorsque la dépréciation est irréversible.

Pour ces placements immobiliers amortissables, et par dérogation à la norme comptable NCT 5, la société a retenu les modalités d'amortissement suivantes :

Terrains : non amortis  
Immeubles hors exploitation : 5%

Au 31/12/2012, les placements immobiliers de la société sont libres de toute sûreté ou servitude.

### **3.2. Placements dans les entreprises liées et participations**

Les placements dans les entreprises liées et dans les entreprises dans lesquelles il existe un lien de participation sont enregistrés à leur coût d'acquisition, hors frais d'acquisition, impôts, droits et taxes récupérables.

### **3.3. Autres placements**

#### **3.3.1. Actions et autres titres à revenus variables**

Cette catégorie de placements comprend les titres dont le revenu dépend directement ou indirectement du résultat ou de l'un des éléments du résultat de l'émetteur. A ce titre, sont considérées comme titres à revenus variables les actions ordinaires, les actions à dividende prioritaire sans droit de vote, les certificats d'investissement ainsi que les parts des organismes de placement collectifs (SICAV et FCP).

Les actions et autres titres à revenu variables sont enregistrés à leur prix d'acquisition hors frais d'acquisition, impôts, droits et taxes récupérables.

A l'inventaire, ces placements sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins values par rapport à leur coût d'entrée font l'objet d'une dotation aux provisions inscrites en charges de l'exercice. Les plus values par rapport à ce coût ne sont pas constatées.

La valeur d'inventaire retenue pour chacune des catégories est la suivante :

Actions cotées : cours moyen du mois de décembre  
Actions non cotées : valeur mathématique au 31 décembre N-1  
Parts d'OPCVM : valeur liquidative du 31 décembre

#### **3.3.2. Obligations et autres titres à revenu fixe**

Cette catégorie de placements comporte les titres autres que les titres à revenu variable, et notamment les obligations à taux fixe ou variable, les obligations indexées, les titres participatifs, les titres de créance négociables, etc.

Les obligations et autres titres à revenu fixe sont enregistrés à leur prix d'acquisition hors frais d'acquisition, impôts, droits et taxes récupérables et hors intérêts courus à l'achat.

Lorsqu'un risque de recouvrement du principal et/ou des intérêts est constaté, une provision est constatée à due concurrence.

#### **3.3.3. Prêts et dépôts auprès des établissements bancaires et financiers**

Cette rubrique comporte les prêts de toute nature, accordés aux entreprises ou au personnel ainsi que les avances sur contrats vie.

Une provision pour dépréciation est constatée dès lors qu'un risque de défaillance du débiteur apparaît.

### **3.4. Créances**

Cette rubrique comporte les créances nées d'opération d'assurance directe, les créances nées d'opérations de réassurance et les autres créances.

#### **3.4.1. Créances nées d'opération d'assurance directe**

Les créances nées d'opération d'assurance directe enregistrent les créances sur les assurés et les intermédiaires d'assurance, les créances sur les co-assureurs, les primes à annuler, les primes acquises et non émises brutes ainsi que les créances nées de la subrogation de la compagnie dans les droits de l'assuré.

#### **3.4.2. Créances nées d'opération de réassurance**

Les créances nées d'opérations de réassurance enregistrent les créances sur les réassureurs et les cédantes, les créances sur les courtiers de réassurance ainsi que la part des réassureurs dans les primes non acquises et les primes à annuler.

#### **3.4.3. Autres créances**

Les autres créances enregistrent les créances qui ne sont pas liées directement à l'activité d'assurance et/ou de réassurance. Tel est le cas des créances sur le personnel, l'Etat, les organismes de sécurité sociale et les collectivités publiques ainsi que les autres débiteurs divers.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée pour les créances lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

### **3.5. Autres éléments d'actif**

Ce poste recense les liquidités et équivalents de liquidités (avoirs en banques, chèques et effets à l'encaissement, CCP, caisse, etc. ainsi que les comptes de régularisation actif (les frais d'acquisition reportés, les produits à recevoir, les charges à répartir, les charges constatées d'avance, l'écart de conversion actif ainsi que les différences sur prix de remboursement à percevoir)

#### **3.5.1. Frais d'acquisition reportés**

Il s'agit de la fraction des frais d'acquisition (commissions et frais internes liés à l'établissement des contrats) constatés en charges de l'exercice et qui n'est pas imputable à la période comptable.

#### **3.5.2. Différences sur prix de remboursement à percevoir**

Si la valeur de remboursement des obligations et autres titres à revenus fixes est différente de la valeur d'acquisition, la différence, pour chaque ligne de titres, est rapportée au résultat sur la durée de vie résiduelle des titres par la comptabilisation, soit d'une charge (sur côte) soit d'un produit (décote).

### **3.6. Capitaux propres**

Les capitaux propres représentent les apports en capital, les réserves et primes liées au capital, les résultats reportés ainsi que le résultat de la période.

L'impact des changements de méthodes comptables ainsi que les corrections d'erreurs fondamentales sont inscrits en ajustement des résultats reportés.

### **3.7. Provisions techniques**

Ces provisions sont déterminées en brut de réassurance, la part des réassureur figurant à l'actif du bilan.

#### **3.7.1. Provision mathématiques (vie)**

Cette provision représente, pour chaque contrat d'assurance vie, la valeur actuelle des engagements réciproques de l'assureur et de l'assuré.

Elle comprend la valeur actuarielle estimée des engagements de l'assureur, y compris les participations aux bénéficiaires, déductions faite de la valeur actuarielle des primes futures à recevoir compte non tenu des chargements d'acquisition.

#### **3.7.2. Provision pour frais de gestion**

Cette provision est constituée en vue de faire face aux charges de gestion futures des contrats en portefeuille, dans la mesure où ces charges ne sont pas couvertes par des revenus futurs.

#### **3.7.3. Provision pour participation aux bénéficiaires et ristournes**

Dans la mesure où les sommes dues au titre des participations aux bénéficiaires et/ou des ristournes n'ont pas encore été versées ou créditées aux assurés, la provision pour participation aux bénéficiaires et ristournes enregistre à la date d'arrêt des comptes, l'engagement de la compagnie qui résulte des clauses contractuelles, de dispositions réglementaires et/ou d'une décision de gestion et ce, pour chacune des catégories d'assurance.

#### **3.7.4. Provision pour sinistres à payer**

Il s'agit de la dette de la société envers ses assurés au titre des sinistres, rachats, capitaux échus et arrérages de rentes à payer, déclarés ou non, et non encore payés à la date d'arrêt des comptes. Cette provision est calculée dossier par dossier.

Les dépenses sont estimées à leur coût futur (non actualisé) et tiennent compte des frais de règlement des sinistres. En contrepartie, les provisions mathématiques afférentes aux contrats concernés sont exclues des provisions mathématiques.

Le taux de chargement retenu est déterminé en fonction des taux de frais de règlement des sinistres réellement observés.

#### **3.7.5. Provision pour risque d'exigibilité des engagements techniques**

Destinée à faire face à une insuffisance de la liquidité des placements, notamment en cas d'accélération du rythme de règlement des sinistres, cette provision est constituée lorsque, pour l'ensemble des placements, la compensation entre les plus values latentes et les moins values latentes résultant de la comparaison de la valeur comptable des placement à leur valeur d'inventaire, fait apparaître une moins value latente.

### **➤ Les postes des états de résultat**

#### **1. Produits des placements transférés et alloués**

Le résultat de la gestion des placements est ventilé en deux parties :

- les produits nets provenant du placement des provisions techniques, figurant dans l'état de résultat technique
- les produits nets provenant du placement des capitaux propres, figurant dans l'état de résultat non technique.

A l'inventaire, une écriture comptable est passée pour transférer de l'état de résultat non technique vers l'état de résultat technique, la part des produits nets des placements alloués au prorata des provisions techniques nettes dans le total constitué par les capitaux propres et les provisions techniques nettes de réassurance.

## **2. Les charges par destination**

Les frais généraux sont présentés par destination. Les destinations regroupent les postes suivants :

- Frais de règlement des sinistres (frais des services règlement),
- Frais d'acquisition (commissions d'acquisition, frais commerciaux),
- Frais d'administration (frais des services chargés du « terme », commissions de gestion),
- Frais de gestion des placements (frais des services de gestion des placements, courtages, etc.),
- Autres charges techniques (charges de direction générale).

Les charges non techniques sont celles qui résultent d'activités sans lien technique avec l'activité d'assurance.

Les méthodes utilisées pour réaliser l'affectation des frais généraux par nature aux destinations sont les suivantes :

- Imputation directe sans application des clés de répartition pour les charges directement affectables à une destination : tel est le cas des comptes de charges par nature correspondants à une seule destination (frais sur titres, dotations aux amortissements des immeubles, etc.).
- Affectation selon l'effectif de la destination : cette méthode concerne principalement les charges du personnel et les autres charges rattachées.
- Imputation indirecte des autres frais généraux : Cette méthode concerne tous les autres comptes de frais généraux qui n'ont pas été affectés directement aux destinations par l'une des deux autres méthodes.

En ce qui concerne l'imputation indirecte de ces charges, celle-ci s'effectue à partir de clés de répartition

## II. Notes sur les postes du bilan

- Aucun élément du bilan n'a fait l'objet d'une quelconque réévaluation
- Aucun actif détenu par la société ne fait l'objet d'une clause de réserve de propriété.
- La société n'a procédé à l'émission d'aucun titre à revenu fixe.

### ➤ A1 : Actifs incorporels et actifs corporels

Nature de l'actif	Brut au 31/12/2011	Mouvement 2012	Brut au 31/12/2012	Amort. Et Provisions	Net au 31/12/2012
logiciels	304 238,152	402 203,394	706 441,546	414 179,687	292 261,859
autres immobilisations incorporelles	26 224,525		26 224,525	26 224,525	0,000
logiciels en cours	430 838,466	114 307,730	545 146,196		545 146,196
<b>Total</b>	<b>761 301,143</b>	<b>516 511,124</b>	<b>1 277 812,267</b>	<b>440 404,212</b>	<b>837 408,055</b>

Nature de l'actif	Brut au 31/12/2011	Mouvement 2012	Brut au 31/12/2012	Amort. Et Provisions	Net au 31/12/2012
installations, agencements et aménagements	254 191,979	17 543,304	271 735,283	222 259,794	49 475,489
matériel de transport	44 900,000		44 900,000	24 695,000	20 205,000
matériel de bureaux	23 892,288		23 892,288	22 633,494	1 258,794
matériel informatique	228 094,405	54 717,348	282 811,753	218 484,221	64 327,532
meublement de bureaux	25 827,506	590,000	26 417,506	23 252,423	3 165,083
immobilisations corporelles en cours	0,000	55 566,730	55 566,730		55 566,730
<b>Total</b>	<b>576 906,178</b>	<b>128 417,382</b>	<b>705 323,560</b>	<b>511 324,932</b>	<b>193 998,628</b>

### ➤ A2 : Placements

Nature de l'actif	Brut au 31/12/2011	Mouvement 2012	Brut au 31/12/2012	Amort. Et Prov.	Net au 31/12/2012
placements immobiliers et placements immobiliers en cours	3 590 845,880		3 590 845,880	265 222,558	3 325 623,322
actions et autres titres à revenus variable (cotés)	1 646 919,259	5 029 648,942	6 676 568,201	514 263,403	6 162 304,798
OPCVM	6 392 658,065	-2 390 122,878	4 002 535,187		4 002 535,187
fonds commun de placement	1 472 300,113		1 472 300,113		1 472 300,113
actions et autres titres à revenus variable (non cotés)	870 814,000	291 700,000	1 162 514,000	9 569,552	1 152 944,448
obligations et autres titres à revenus fixes	107 485 181,300	16 249 574,000	123 734 755,300		123 734 755,300
autres placements	2 266 309,833	659 562,308	2 925 872,141		2 925 872,141
<b>TOTAL</b>	<b>123 725 028,450</b>	<b>19 840 362,372</b>	<b>143 565 390,822</b>	<b>789 055,513</b>	<b>142 776 335,309</b>

## Participations et entreprises liées

### 1. Entreprises liées

Les entreprises liées (ou filiales) sont les entreprises dans lesquelles la société détient (directement ou indirectement) la majorité des droits de vote ou dans lesquelles elle détient un intérêt important dans les droits de vote ( $\geq 40\%$ ) et y exerce le pouvoir de direction de la politique financière et managériale de l'entreprise. Il s'agit d'entreprises dépendantes, contrôlées par la société.

Au 31/12/2012, la société ne détient aucune participation répondant à la définition d'entreprise liée.

### 2. Entreprises avec lien de participation

Les entreprises avec lien de participation sont les entreprises sur lesquelles la société exerce une influence notable (participation aux décisions de la politique financière et opérationnelle) sans pour autant en avoir le contrôle.

Au 31/12/2012, la société ne détient aucune participation répondant à la définition d'entreprise avec lien de participation.

### ➤ A3 : Créances

Libellé	2012			2011		
	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net
Primes à annuler	-156 158,898		-156 158,898	-124 868,385		-124 868,385
Autres créances nées d'opérations d'assurance directes	3 696 157,754	56 788,448	3 639 369,306	3 487 113,482	56 788,448	3 430 325,034
Autres créances nées d'opérations de réassurance directes	20 785,544		20 785,544	7 107,442		7 107,442
Personnel	10 719,632	19 611,189	-8 891,557	14 807,071	19 611,189	-4 804,118
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	4 154 571,440		4 154 571,440	3 031 817,894		3 031 817,894
Débiteurs divers	22 323,045		22 323,045	54 663,933		54 663,933
<b>Totaux</b>	<b>7 748 398,517</b>	<b>76 399,637</b>	<b>7 671 998,880</b>	<b>6 470 641,437</b>	<b>76 399,637</b>	<b>6 394 241,800</b>

### ➤ A4 : Autres éléments d'actifs

Libellé	2012	2011
Caisse	5 091,901	8 547,192
Banques et chèques postaux	845 669,264	2 524 709,063
Effets à l'encaissement	75 631,749	5 083,404
Frais d'acquisitions reportés	1 201 477,421	825 726,300
Intérêts courus et non échus	4 621 514,464	4 114 442,590
Différences sur prix de remboursement	2 544 741,039	2 046 016,979
Charges constatées d'avance	34 419,872	39 756,119
Autres	23 826,787	7 315,555
<b>Totaux</b>	<b>9 352 372,497</b>	<b>9 571 597,202</b>

➤ **P1 : Capitaux propres avant affectation**

Libellé	Solde au 31/12/2011	Affectation bénéfice 2011	Dividendes	Bénéfice 2012	Solde au 31/12/2012
Capital social	6 000 000,000				6 000 000,000
Réserve légale	477 372,849	85 951,126			563 323,975
Primes d'émission	50 000,000				50 000,000
Réserve pour fonds social	568 187,521				568 187,521
Réserve pour toutes éventualités	2 432 750,111	377 271,384			2 810 021,495
Réserve spéciale d'investissement	622 700,000	655 800,000			1 278 500,000
Résultat	1 719 022,510	-1 119 022,510	-600 000,000	1 583 745,129	1 583 745,129
<b>Total</b>	<b>11 870 032,991</b>	<b>0,000</b>	<b>-600 000,000</b>	<b>1 583 745,129</b>	<b>12 853 778,129</b>

**NB :** Au 31/12/2012, la société ne détient aucune action propre et n'a acheté ni vendu aucune action propre au cours de l'exercice.

(\*) Le capital de la HAYETT, au 31/12/2012, est composé de 60 000 actions dont le nominal s'élève à 100 dinars. Le capital est totalement libéré et il est détenu par les actionnaires suivants :

Actionnaires	Nombre	VN	Montant	%
COMAR	40 000	100	4 000 000	66,67%
AMEN BANK	15 000	100	1 500 000	25,00%
PGI Holding	3 000	100	300 000	5,00%
Autres	2 000	100	200 000	3,33%
<b>TOTAL</b>	<b>60 000</b>		<b>6 000 000</b>	<b>100,00%</b>

➤ **P2 : Autres dettes**

Libellé	2012	2011
Autres créances nées d'opérations d'assurance directes	1 262 417,246	909 123,369
Autres créances nées d'opérations de réassurance directes	179 725,594	168 937,906
Personnel	10 557,217	16 448,881
Etat, impôts et taxes retenues à la source	1 318 230,760	937 246,821
Etat, organismes sociaux	90 408,648	69 776,528
Etat, autres impôts et taxes	18 017,772	17 166,400
Créditeurs divers	482 945,925	324 643,835
<b>Totaux</b>	<b>3 362 303,162</b>	<b>2 443 343,740</b>

➤ **P3 : Autres passifs**

Libellé	2012	2011
Amortissements des différences sur prix de remboursement	1 158 745,694	928 553,124
Charges à payer	459 590,753	352 782,642
<b>Totaux</b>	<b>1 618 336,447</b>	<b>1 281 335,766</b>

### III. Notes sur les postes des états de résultat

#### ➤ Ventilation des charges et des produits des placements

Libellé	2012	2011
revenus des participations	349 473,408	531 885,611
revenus des autres placements	7 368 832,389	6 382 709,996
autres revenus financiers	679 751,760	265 495,066
<b>Total produits des placements</b>	<b>8 398 057,557</b>	<b>7 180 090,673</b>
frais externes	33 977,260	5 875,111
autres frais	884 828,081	495 058,321
<b>Total charges des placements</b>	<b>918 805,341</b>	<b>500 933,432</b>

- Les produits financiers arrêtés au 31/12/2012 comportent 342 178,411 dinars de dividendes.

#### ➤ Ventilation des charges de personnel

Libellé	2012	2011
salaires	1 227 850,210	1 070 686,581
charges sociales	234 480,255	204 070,834
autres	135 168,889	126 460,043
<b>Total</b>	<b>1 597 499,354</b>	<b>1 401 217,458</b>

#### ➤ Charges de commissions

Les commissions de toute nature, allouées aux agents généraux, courtiers et autres apporteurs afférentes à l'assurance directe et comptabilisées au cours de l'exercice s'élèvent au 31/12/2012 à 1 885 624,133 dinars, contre 1 523 822,448 dinars au 31/12/2011.

#### ➤ Impôts sur le résultat

Libellé	Réintégrations	Déductions
résultat comptable avant impôt	2 175 456,179	
dotation prov/actions non cotées	4 408,294	
reprise prov/actions non cotées		72,700
pertes sur ventes sicavs	96 350,318	
dividendes		342 178,411
	<b>2 276 214,791</b>	<b>342 251,111</b>
résultat imposable	(bénéfice)	1 933 963,680
réinvestissements exonérés		243 360,000
résultat imposable (arrondi au dinar inférieur)	(bénéfice)	1 690 603,000
impôt sur les bénéfices		591 711,050
<b>résultat net</b>	<b>(bénéfice)</b>	<b>1 583 745,129</b>

**IV. Engagements reçus et donnés**

	<b>31/12/2012</b>	<b>31/12/2011</b>
Engagements reçus		
avals, cautions et garanties reçus		
engagements de rachat de titres et d'actifs	117 294,997	153 183,600
Engagements donnés		
avals, cautions et garanties reçus		
engagements de rachat de titres et d'actifs	117 294,997	153 183,600

**V. Notes sur le contrôle interne**

Le programme d'Audit pour l'année 2012 a été établi en fonction des priorités arrêtées par la Direction Générale et le comité d'audit et compte tenu des recommandations des commissaires aux comptes. Ce programme porte sur les fonctions et processus suivants :

- Gestion des contrats Grande branche
- Recouvrement et entretien du portefeuille
- Mission de suivi du rapport du commissaire aux comptes se rapportant au contrôle interne.

La fonction « Gestion des contrats Grande Branche » est en cours de finalisation.

## **RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012**

Messieurs les actionnaires  
de la Société Assurances HAYETT

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport d'audit des états financiers de la société « Assurances HAYETT » arrêtés au 31 décembre 2012, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total net du bilan de 160 832 113 dinars, un résultat net de l'exercice de 1 583 745 dinars et un résultat technique vie net de 2 376 977 dinars, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

### 1 - Responsabilités

Nous avons audité les états financiers de la société « Assurances HAYETT » arrêtés au 31 décembre 2012. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et à la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

## **2 - Opinion**

A notre avis, les états financiers de la société « Assurances HAYETT » arrêtés au 31 décembre 2012, annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2012, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

## **3 - Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, et conformément aux dispositions de l'article 266 (alinéa 1er) du Code des Sociétés Commerciales, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice mis à votre disposition à l'occasion de l'assemblée générale.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers et ce, en application des dispositions de l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005.

Nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la société « Assurances HAYETT » à la réglementation en vigueur en matière de tenue des comptes en valeurs mobilières.

Tunis, le 15 avril 2013

Le Commissaires aux Comptes  
**FINOR**  
*Fayçal DERBEL*

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012**

Messieurs les actionnaires  
de la Société Assurances HAYETT

En application des dispositions des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de vous donner à travers le présent rapport toutes les indications relatives à la conclusion et à l'exécution de conventions régies par les dispositions précitées.

1- Votre société a conclu avec la « COMAR » un contrat de location en vertu duquel elle met à sa disposition deux locaux nécessaires à l'exercice de son activité sis à l'immeuble AMMA, rue sœur Joséphine Trocadéro – Sousse, et ce, moyennant un loyer annuel hors taxe de D : 7.200 majoré de 5% à chaque échéance annuelle, soit à compter du premier juillet 2005.

Cette location est consentie pour une période d'une année commençant le premier juillet 2004 et renouvelable d'année en année par tacite reconduction.

Les loyers facturés au titre de l'exercice 2012 se sont élevés à D : 10.384 hors TVA.

2- Votre société a conclu avec la « COMAR » un contrat de location en vertu duquel elle met à sa disposition un espace à usage professionnel, situé au RDC et au 2<sup>ème</sup> étage de l'extension du siège de la COMAR situé à l'angle de l'avenue du Maghreb Arabe et la rue Sindbad totalisant 917,86 m<sup>2</sup>, et ce, moyennant un loyer annuel hors taxe de D : 94.000 majoré de 3% à chaque échéance annuelle à compter du premier Avril 2009.

Cette location est consentie pour une période d'une année commençant le premier Avril 2009 et renouvelable d'année en année par tacite reconduction.

Les loyers au titre de l'exercice 2012 se sont élevés à D : 101.968 hors TVA.

3- Conformément au contrat de location signé entre votre société et la société « COMAR », les frais de consommation d'eau, d'électricité, de nettoyage, de gardiennage de l'immeuble ainsi que les honoraires des contrats d'entretien et de maintenance périodique des installations à usage commun sont pris en charge par HAYETT proportionnellement à la surface occupée.

La société « COMAR » a facturé à votre société au titre de l'exercice 2012 un montant de D : 60.152.

Ces conventions ne suscitent pas de notre part de remarques particulières.

Nous n'avons reçu aucun avis de la part de votre conseil d'administration concernant d'autres opérations régies par les dispositions des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

Par ailleurs et en dehors des opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations entrant dans le cadre des dispositions des articles précités.

Tunis, le 15 avril 2013

Le Commissaires aux Comptes

**FINOR**

*Fayçal DERBEL*